

CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

Entre

- le Lycée Polyvalent du DAUPHINÉ - lycée des métiers du cuir (ROMANS-SUR-ISERE),
- l'Académie de Grenoble
- la Région Auvergne-Rhône -Alpes

2024 - 2029



Le contrat d'objectifs s'inscrit dans la continuité du rapport d'évaluation de l'établissement et dans la suite de la définition des axes du projet d'établissement, au service d'une meilleure réussite de l'élève, dans ses résultats, dans son parcours, dans son devenir.

Etablissement : **Lycée polyvalent du Dauphiné**

Réseau pédagogique : **Drôme des collines**

Validation du projet d'établissement par le Conseil d'administration : 1^{er} octobre 2024

:

N° d'établissement : **0260023J**

Email : **ce.0260023j@ac-grenoble.fr**

N° de téléphone : **04.75.02.28.93**

I - ETAT DES LIEUX

A- Contexte de l'établissement, externe, interne

Le Lycée du Dauphiné, bâti en 1959, est composé de 8 bâtiments répartis sur un terrain de 8 hectares et ouvert en 1960. Il est en restructuration depuis juillet 2017 pour un budget de près de 50 millions d'euros investis par le conseil régional Auvergne-Rhône Alpes. Il se transforme progressivement, certainement jusqu'en 2028. La restructuration a permis à l'établissement de se doter d'infrastructures et de matériels numériques plus conséquents.

Le lycée du Dauphiné est le support de l'internat mutualisé des trois lycées publics de Romans-sur-Isère avec une capacité d'accueil de 240 internes. La population est mixte socialement et accueille une grande diversité de profils d'élèves (scolaires, dont ULIS, apprentis, formation continue).

Le Dauphiné est un lycée polyvalent qui propose des formations allant du CAP au STS. C'est un établissement que l'on peut qualifier de complexe de par sa structure pédagogique : CAP, bacs professionnels et technologiques, STS ; le tout dans le tertiaire comme dans l'industriel, en formation initiale, et en apprentissage, voire continue, mais aussi, et de plus en plus baccalauréat général avec la plupart des spécialités proposées et une croissance constante de ses effectifs.

Cette diversité de formations est une richesse qui contribue, avec la perspective de rénovation globale, à l'attractivité de l'établissement et, par-là, à l'évolution de sa structure dans la limite de ses capacités matérielles après travaux.

La mixité des publics est d'ailleurs en pleine expansion puisque non seulement tous nos Bacs professionnels industriels proposent de l'apprentissage mais 5 de nos 6 STS y sont désormais ouvertes également.

Pour piloter cette structure de 160 professeurs, 11 ATSS, 12 AED, 8 AESH et 35 agents de la région, le proviseur s'appuie sur un adjoint personnel de direction, un chargé de mission, un secrétaire général, un DDFPT et 4 CPE.

La montée en puissance de l'internat mutualisé contribue à la fois à favoriser le partenariat inter-établissements publics romans et à permettre d'accueillir dans de très bonnes conditions matérielles des jeunes éloignés géographiquement au sein du bassin, voire d'autres académies. Le projet de labellisation internat d'excellence permettra d'y développer encore les actions éducatives et culturelles.

En tant que lycée des métiers du cuir, et avec une plateforme technologique en pleine expansion, notre établissement continue à développer ses partenariats avec les entreprises.

Malgré les crises économiques et sociales qui ont émaillé ces dernières années, la communauté éducative du lycée est restée soudée et mobilisée pour l'épanouissement des élèves ; les projets, notamment internationaux, restent nombreux.

Le lycée, pour fonctionner, s'appuie sur des équipes relativement stables dont l'attachement à leur établissement est manifeste. Les coordonnateurs de champs disciplinaires et autres référents de différents domaines ciblés comme prioritaires constituent un maillon précieux dans la chaîne de fonctionnement de notre structure et permettent à nos lycéens et étudiants de bénéficier d'un accompagnement pédagogique ainsi que d'une ouverture culturelle et citoyenne de grande qualité.

B- Rappel des préconisations de l'évaluation de l'établissement

a) Points forts

- Renovations récentes de l'établissement
- Personnels impliqués dans les projets de développement durable, plan santé, addiction...
- Partenariats avec les structures d'aide aux adolescents.
- Expérience des équipes pédagogiques et éducatives
- Ressources matérielles importantes
- Communication relativement fluide malgré le nombre d'acteurs et l'étendue de l'établissement
- Communication bien développée avec différents partenaires extérieurs
- Echanges de qualité avec les familles
- Organisation de nombreux séjours et voyages à l'étranger
- Accueil régulier d'étudiants étrangers
- Interventions régulières d'assistants étrangers
- Existence d'une permanence identifiée du référent international

b) Points d'amélioration

- Développer le sentiment d'appartenance des élèves au lycée
- Multiplier les espaces de travail et de détente
- Augmenter le nombre d'évènements qui font participer les parents et l'adhérence de tous aux lieux de vie
- Développer l'ambition de chaque élève
- Améliorer l'information sur l'orientation à tous les niveaux
- Limiter le nombre de canaux de communication
- Développer les relations entre les différents corps de métiers
- Améliorer la transmission des informations
- Développer les activités culturelles et artistiques pour les sections professionnelles
- Informer davantage sur les possibilités de mobilité

II – OBJECTIFS – INDICATEURS – PROGRAMME D'ACTIONS

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement.

- Acquis scolaires, résultats, poursuite d'études des élèves et équité.
- Choix pédagogiques, enseignement et apprentissage.
- Personnalisation des parcours et orientation.
- Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise.

OBJECTIF 1 : Réussite de l'élève / Orientation

Indicateurs retenus	2024	2025	2026	2027
Nombre d'interventions extérieures relatives à l'orientation	5			
Proportion sections générales	25%			

Programme d'actions	Ressources mobilisées
<p>Généraliser et approfondir l'information à l'orientation : aider tous les élèves à clarifier leur projet dans le cadre du parcours avenir</p> <p>Développer la liaison collège / lycée / enseignement supérieur / monde de l'entreprise : donner du sens au projet</p> <p>Maintenir la proportion des sections générales, technologiques et professionnelles : travailler sur le qualitatif de tous les projets</p> <p>Mettre à profit les compétences et l'expérience des parents</p> <p>Renforcer l'accompagnement des élèves</p>	<p>- Informer dès la classe de seconde sur tous les parcours possibles d'orientation au lycée général, technologique et professionnel mais également sur les poursuites d'étude dans le supérieur.</p> <p>- Renforcer l'accompagnement dans le parcours d'orientation de l'élève. La concertation active qui est un outil performant pour les classes de seconde générale, pourrait prendre la forme d'un accompagnement actif pour les classes de secondes professionnelles ou premières technologiques et les heures de vie de classe pourraient être davantage dédiées à l'orientation dès la seconde.</p> <p>- Créer une « banque » d'anciens élèves et étudiants des différentes formations de l'établissement, du baccalauréat au BTS et d'organiser une journée d'échanges entre « anciens » et « actuels ».</p> <p>- Volonté de maintenir les effectifs dans les proportions actuelles</p> <p>- Généraliser la mise en place d'une journée de rencontre lycée-entreprises au-delà de l'industrie où les entrepreneurs interviennent dans les classes et où les élèves ont la possibilité de déposer leur candidature pour les prochains stages ou l'alternance.</p> <p>- Programmer régulièrement des visites d'entreprises et d'interventions dans les classes pour toutes les filières</p> <p>- Mettre en place des groupes de soutien pour la 2DE GT/2DE PRO (tests de positionnement) / BAC PRO-BTS</p> <p>- Proposer des créneaux d'aide aux devoirs encadrée par des AED</p>

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire.

- Climat scolaire et bien-être à l'école.
- Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie.
- Temps et espace scolaire.
- Inclusion scolaire et équité.
- Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise.

OBJECTIF 2 : Lycée, lieu de vie

Indicateurs retenus	2024	2025	2026	2027
Taux de satisfaction des élèves / lieux de convivialité et de travail	52%			
Nombre d'élèves engagés dans les différentes instances de l'établissement	256			
Nombre d'élèves à besoins particuliers participant aux instances de l'établissement	55			

Programme d'actions	Ressources mobilisées
<p>Optimiser les lieux de convivialité et de travail pour tous en s'appuyant notamment sur les propositions du CVL pour faire communauté</p> <p>Valoriser l'engagement des élèves au sein de l'établissement</p> <p>Améliorer l'inclusion des élèves à besoins particuliers</p> <p>Donner toute leur place aux sections de l'enseignement supérieur de l'établissement</p>	<p>-Développer un lieu de vie commun et convivial pour faciliter les relations au sein de la communauté éducative.</p> <p>-Aménager des salles de travail dédiées uniquement au travail (avec consignes définies pour les AED) / création de quatre îlots à l'intérieur des salles / affichage claire sur la fonction de ces salles.</p> <p>-Aménager une salle (parmi les trois) dédiée uniquement à un espace de « détente » (projet/financement du mobilier à voir avec la MDL par ex)</p> <p>-Réserver de manière pérenne des salles dédiées à des actions</p> <p>-Remplacer les TV existantes dans les couloirs par des écrans afin d'éviter que certains élèves puissent les utiliser sans autorisation et y diffuser des informations, musiques ou autre à titre personnel.</p> <p>-Diffuser une idée positive quotidienne par les personnels à destination des élèves</p> <p>-Créer des panneaux d'affichage pérennes pour que les élèves puissent les personnaliser et les décorer avec leurs créations, travaux d'élèves, affiches de prévention / avec des lieux d'informations bien définis.</p> <p>- Développer le sentiment de cohésion entre les différents personnels de notre établissement : l'amicale des personnels peut être un levier à exploiter davantage.</p> <p>- Dynamiser le volet éducatif et pédagogique de l'internat mutualisé en s'appuyant sur le projet de labellisation « Internat d'excellence » pour faire émerger une ouverture culturelle partagée</p> <p>-Permettre aux élèves de proposer différentes sonneries non seulement lors d'évènements particuliers mais aussi selon les périodes de l'année (planning et thèmes définis en amont)</p> <p>-Augmenter la participation des élèves aux commissions menus</p> <p>-Consulter de manière accrue les élèves sur les différentes actions/projets via les instances de l'établissement.</p> <p>-Créer un sondage régulier sur la « qualité de vie au lycée »</p> <p>-Maintenir voire augmenter le nombre d'AESH dans l'établissement</p> <p>-Favoriser les relations et les échanges entre les AESH, les familles et les enseignants</p> <p>- Développer une communication au service de la vie étudiante (création d'un BDE par exemple)</p>

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

- Orientation stratégique, projet d'établissement et contrats d'objectifs.
- Fonctionnement des instances de l'établissement comme relais des politiques, éducation nationale, académique et d'établissement.
- La gestion des ressources humaines (GRH), le management interne et le développement professionnel des personnels.
- La gestion des situations de crise.

OBJECTIF 3 : Amélioration de la communication

Indicateurs retenus	2024	2025	2026	2027
Nombre de manifestations regroupant différents corps de personnels	22			
Nombre de parents jamais connectés à Pronote	685			

Programme d'actions	Ressources mobilisées
Favoriser la cohésion entre les différents corps de métiers en associant l'ensemble des personnels aux projets et aux actions	- Pérenniser la réunion hebdomadaire où sont conviés agents d'accueil, chef de service des agents, CPE, secrétariat de direction, d'intendance et de scolarité.
Simplifier les canaux de communication	- Valoriser des actions afin de reconnaître le rôle de chacun - S'assurer que l'ensemble des acteurs ait connaissance des filières proposées au lycée
Faciliter la diffusion et le repérage des informations au sein de l'établissement	- Envisager la mise en place d'une commission communication afin d'optimiser cette dernière ou la simplifier par un travail collectif, avec des représentants de toute la communauté éducative - Améliorer la communication avec les parents, en particulier avec ceux qui ne consultent pas du tout Pronote grâce à une formation proposée par l'établissement, et les inciter à privilégier Pronote ou l'adresse électronique générique du lycée par rapport à l'ENT afin de ne pas multiplier les canaux de communication. - Mettre à disposition davantage de panneaux didactiques et fonctionnels afin de mieux mettre en valeur les différentes informations.

Domaine 4 : L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

- Relations avec les autorités de rattachement et leurs services, ainsi qu'avec les services déconcentrés de l'État.
- Collaboration avec les autres établissements (écoles, collèges, réseau d'éducation prioritaire, lycées, enseignement supérieur et recherche).
- Alliance éducative avec les parents et co-éducation.
- Collaboration avec les partenaires culturels, scientifiques, sportifs, internationaux et du développement durable.
- Partenariats avec le monde économique et technologique.
- Communication externe.

OBJECTIF 4 : Ouverture au monde

Indicateur(s) retenu(s)	2024	2025	2026	2027
Proportion d'élèves en fin de cycle de sections générales et technologiques qui ont participé au moins une fois à un voyage scolaire depuis leur entrée au lycée	30%			
Proportion d'élèves en fin de cycle issus de sections professionnelles qui ont participé au moins une fois à un voyage scolaire depuis leur entrée au lycée	30%			
Nombre d'élèves étrangers accueillis dans le cadre d'un partenariat culturel	8			

Programme d'actions	Ressources mobilisées
Augmenter l'offre culturelle à destination des sections professionnelles	- Développer les voyages scolaires pour les classes professionnelles
Consolider l'organisation des séjours et échanges internationaux	- Multiplier les visites culturelles et artistiques pour les sections professionnelles
Exploiter davantage les possibilités offertes par Erasmus	- Développer l'information concernant les modalités d'organisation et de financement des voyages scolaires
	- Faire mieux connaître l'existence du référent international de l'établissement
	- Informer plus régulièrement les enseignants sur les offres proposées par Erasmus
	- Développer le vivier de familles d'accueil des élèves étrangers

III – DUREE - MODALITES D'EVALUATION

Ce contrat est pluriannuel. Il est échu au 30 juin 2029.

L'autorité académique, l'établissement et la collectivité de rattachement sont signataires du présent contrat, dans le respect de leurs prérogatives et compétences, au service de l'élève et de son devenir.

Fait à Romans-sur-Isère le 1^{er} octobre 2024

Monsieur le Président du Conseil
Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale
de la Drôme

Monsieur le chef d'établissement